Numéro 119 – Octobre 2014

La Lettre d'Information de l'Aéro-club d'Auvergne

Fondé en 1920 par Gilbert Sardier et Louis Chartoire

DA 40 : un lâcher à envisager sérieusement

L'arrivée d'une nouvelle machine dans un aéro club est toujours un événement majeur. L'intérêt que suscite ce nouvel avion Diamond DA 40 NG à l'ACA est grand, il est en effet attendu par bon nombre de membres.
C'est pourquoi nous nous devons, nous instructeurs, de donner à nos pilotes brevetés ou non, tous les moyens nécessaires pour aborder sereinement et efficacement leur lâché, et ce de manière concertée et homogène.
Car cet avion est nouveau à plus d'un titre, en effet il marque une "rupture technique" par rapport à nos avions d'ancienne génération.
Le choix qui a été fait par l'ACA de renouveler sa flotte quadriplace pour un avion moderne, économe et innovant , en composite, à cycle diesel fonctionnant au Jet A1, représente une vraie nouveauté.
Comme vous avez pu le constater lors de la semaine de présence de l'avion au club au mois d'avril dernier, la mise en œuvre de l'avion, si elle n'a rien de compliqué, nécessite une rigueur particulière.
L'avion est facile à piloter et a un comportement très sain dans toutes les phases de vol et ne posera pas de problème de pilotage à la majorité des pilotes candidats au lâcher.
Par contre celui ci nécessite un minimum d'investissement personnel pour parvenir à bien connaître les spécificités de l'appareil (limitations / performances/ systèmes, en particulier circuit carburant et électrique) .
En effet le constructeur à prévu bon nombre de C/L et procédures en cas de défaut ou panne et il ne s'agit pas d'improviser des "manœuvres" non approuvées qui pourraient conduire à dégrader une situation déjà génératrice de stress lorsqu'apparaît une panne ou un voyant qui s'allume ...
Pour éviter de se retrouver dans une situation délicate, rien de tel que de bien connaître son avion, ses systèmes , ses C/L ....en un mot son manuel de vol.
Raison pour laquelle chaque lâcher sera précédée d'une vérification des connaissances sur l'utilisation de la machine, lors de la réalisation d'un vol fictif avec calcul de performances, mise en situation de pannes fictives, rédaction d'un devis de masse et centrage etc...
Cela permettra à chacun de savoir où il en est de la connaissance de cette machine et avec pour but pédagogique de s'améliorer et non pas de sanctionner.
Le manuel de vol (AFM) du DA40NG, (300 pages) rédigé et approuvé par l'autorité (DGAC) dans sa version anglaise officielle, n'est pas forcément facile à aborder par tout un chacun. Aussi nous avons rédigé en français un manuel d'utilisation (UTI) qui va à l'essentiel , sans bien sûr jamais se substituer au document de référence qu'est l'AFM.
Ce guide d'utilisation "maison" se veut une aide à la compréhension et à l'utilisation de l'avion afin de bien réussir votre lâcher et profiter au mieux des formidables qualités et performances de cet avion.

Les Instructeur ACA

DA 40 NG

Voici les premières photos de notre nouvelle machine.

Elles ont été prises le 24 septembre dernier dans les usines autrichiennes de Diamond.

Il est encore immatriculé à l'autrichienne.

Il a été livré à la société ATA à Avignon, importateur France de la marque le 3 octobre 2014 au soir.

Il est toujours attendu en Auvergne à la mi-octobre !

3/10 : arrivée de notre DA à Avignon en ligne directe depuis Wiener Neustadt avec une escale à Padoue en Italie pour faire le plein.

Comité Directeur du 5 septembre 2014 : partie 2

Questions diverses :

Information sur l'affaire Romain Olivet :
Un premier rendez-vous avec notre avocat a eu lieu pour prendre connaissance de l'affaire et constituer le dossier.
Le point sur la démarche ATO
Alors que le dossier du club était en voie de finalisation, la FFA nous a fait part, le 4 juin dernier, du retour en arrière de l'EASA sur le sujet. La Fédération conseille à ses membres de suspendre la constitution et le dépôt des dossiers. Selon Marie-Jo Gazel, par ailleurs Présidente du Comité Régional Aéronautique Auvergne, un délai de 3 ans a été décidé ce qui reporte l'échéance à 2018. La mise en place de l'architecture générale de cette nouvelle organisation nous a demandé beaucoup de travail. Elle doit nous permettre d'aller vers plus de professionnalisme dans nos pratiques.
Mise en place d'un contrat collectif concernant la complémentaire santé :
L'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013 « pour un nouveau modèle économique et social au service de la compétitivité des entreprises et la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels des salariés » impose la généralisation de la couverture complémentaire des frais de santé de tous les salariés avant le 1 janvier 2016. Nous débutons donc la démarche de création d'un contrat groupé et allons mettre en concurrence plusieurs mutuelles ou assureurs. Jean Seita se demande si une mutualisation au niveau fédéral existe : nous nous renseignerons.
Autres questions diverses :
Marie-Jo Gazel souhaite connaitre le niveau d'activité du club. Pierre Chaput répond que le club devrait réaliser environ 2000 heures de vol en 2014 si nous continuons sur la même tendance. Le niveau d'activité est donc bon. Didier Perrot pense que nous avons une baisse du nombre d'élèves. Cela pourrait être dû aux passages de brevets de 7 élèves sur une période récente, mais surtout à la période estivale et de rentrée début septembre peu propice à l'instruction. De plus les futurs membres attendent souvent le premier octobre pour s'inscrire (les cotisations 2014 sont également valables en 2015). Nicolas Durin a dans son planning de nombreux vols d'initiation et nous sommes présents au Forum des Associations de la Ville de Clermont pour attirer de nouveaux membres.
Alain Ouvry souhaiterait que les tarifs des vols de baptême soient arrondis pour des questions pratiques de rendu de monnaie. A ce sujet, il est rappelé que la réglementation nous impose, entre autre, de limiter la durée de ces vols à 30 minutes. Il nous signale aussi qu'un reportage télévisé en partie réalisé à bord d'un avion de l'ACA sera diffusé dans le cadre de l'émission des Racines et des Ailes le 17 septembre.
Jean Seita propose, lors du prochain Comité Directeur, que nous puissions réaliser une liste de thèmes de travail sur différents sujets pour faire avancer le club. Cela sera mis à l'ordre du jour de notre prochaine réunion.
Plusieurs membres se posent la question de la date de mise en service de la boîte à clés. Gérard Bauthier et Pierre Chaput répondent : « cet équipement sera activé lorsque nous serons sûrs de son parfait fonctionnement ». Ils signalent qu'il reste en particulier un problème de synchronisation entre AéroGest Club et AéroGest Réservation. Mais la mise en service est proche.

Le prochain Comité Directeur aura lieu le vendredi 14 novembre 2014 à 18h30.

Agenda :

Dimanche 16 novembre 2014
Objectif Voyage

Nous visiterons la région d'Angers (Musée de l'Aviation) ou la région lyonnaise et maconnaise.
(inscription avant 2/11/2014)

Calendrier des activités bénévoles :

Pour nous aider à entretenir notre club, inscrivez-vous au club :

- vendredi 10 octobre 2014 de 18h00 à 19h30
- samedi 15 novembre 2014 de 10h00 à 11h30
- Vendredi 5 décembre 2014 de 18h00 à 19h30

Forums des associations : nous y étions !

Cette année, ce n'est pas à un mais, à deux forums des associations auxquels nous avons participé. Un stand de l'ACA était installé au forum « Atouts Sports » le 5 et 6 sep-

tembre à la Maison de Sports de Clermont-Ferrand (forum des associations sportives). Le 20 septembre, la Place de Jaude accueillait le forum des associations non sportives : nous y étions aussi. Nous avons eu pas mal de contacts pour des vols de baptêmes mais également quelques demandes intéressées pour devenir pilote.

Erratum : pardon Antoine !

Dans le 08/26 précédent, de nombreux lecteurs se sont interrogés et ne connaissaient pas ce nouveau breveté : Antoine Huguet.

Il s'agissait en fait d'Antoine Houzet.

Mille excuses pour cette erreur.